



Dakar, le 25 octobre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), le Centre de Recherche et d'Actions sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels (CRADESC), La Ligue Sénégalaise des Droits Humains (LSDH) et Amnesty International Sénégal ont été informées de l'arrestation et le déferrement au Procureur de la République Près le Tribunal de Grande Instance de Dakar le lundi 24 octobre 2022 de Babacar Diouf, chargé de programme de l'ONG Lumière Synergie pour le Développement (LSD) et de vingt-quatre (24) membres du Collectif des Impactés du projet de Train Express Régional (TER). Toutes ces personnes ont été interpellées au domicile d'un membre du Collectif alors qu'elles préparaient un rassemblement en vue de demander le respect de leurs droits.

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme, La Ligue Sénégalaise des Droits Humains et Amnesty International Sénégal sont préoccupées par ces arrestations qui constituent des violations flagrantes du droit de réunion pacifique garanti par la Constitution et des traités régionaux et internationaux de droits humains dont l'Etat du Sénégal est partie. Elles demandent leur libération immédiate et sans condition.

Nos organisations reconnaissent l'utilité des projets d'infrastructures et leur impact sur le bien-être économique et social de la population et le développement économique du pays de façon générale ; mais elles tiennent à rappeler que la réalisation de ces projets doit se faire dans le strict respect des droits des populations impactées. Elles exhortent l'Etat à poursuivre le dialogue avec les personnes impactées par le projet de TER et de respecter leur droit à une juste indemnisation.

Ont signé :

Raddho : Sadikh Niass

LSDH : Alassane Seck

AI Sénégal : Seydi Gassama

CRADESC : Fatima Diallo